



Signataire : Stéphane Florey

Date de dépôt : 11 décembre 2023

Question écrite urgente

Hospitalisations sociales versus familles d'accueil avec hébergement

Le communiqué de la commission des finances du jeudi 7 décembre nous apprend qu'il a été voté un crédit supplémentaire de 4 millions de francs destiné en partie à payer les frais engendrés par les hospitalisations sociales. Dans le même temps, nous avons appris qu'il existe un certain nombre de familles d'accueil, notamment celles avec hébergement, en attente d'un placement. D'un côté, des crédits supplémentaires doivent être alloués pour financer des hospitalisations sociales, de l'autre, des candidats pour devenir famille d'accueil sont baladés dans les méandres de l'administration. Cherchez l'erreur !

Genève connaît une pénurie de places d'accueil, que ce soit en institution ou en famille d'accueil depuis des années. Or nous n'avons pas l'impression que l'Etat utilise les ressources à disposition à bon escient surtout quand l'on connaît le « parcours du combattant » pour devenir aujourd'hui famille d'accueil. Même des candidats irréprochables actifs dans les métiers de la puériculture, de la santé et disposant de solides compétences socio-éducatives doivent participer à une séance d'information, produire un dossier, assister à de multiples entretiens, sans oublier de relancer l'administration. Précisons que l'immense majorité des candidats pour devenir famille d'accueil le font après mûre réflexion et l'obtention d'un revenu supplémentaire n'est pas leur motivation.

Inutile de préciser que le recours aux hospitalisations sociales est onéreux. D'après des chiffres figurant dans le RD 1294, le coût journalier d'une hospitalisation sociale s'élevait à 900 francs jusqu'au 30^e jour, puis à

1000 francs au-delà. Le défraiement des familles d'accueil s'élève, lui, à 2000 francs par mois (source : PL 12902-A).

Il y a encore une vingtaine d'années, les procédures amenant à une reconnaissance étaient, pour un résultat équivalent, bien plus simples. Aujourd'hui, la procédure dure quasiment une année et des dossiers sont notamment bloqués au niveau de la direction du service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP) pour diverses raisons. Si l'Etat voulait décourager les candidats, il ne s'y prendrait pas autrement.

Cet état de fait interpelle, sachant que le Grand Conseil a voté en février 2022 une loi (L 12902) prévoyant que les hospitalisations sociales d'enfants ne doivent être permises qu'en dernier recours et si aucune alternative n'a pu être trouvée, suite au constat que l'hôpital n'était pas un lieu d'accueil adapté à des enfants non malades. Il n'est par conséquent pas normal d'avoir encore aujourd'hui des enfants non malades hospitalisés, alors que des solutions sont à portée de main.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Pourquoi y a-t-il encore des hospitalisations sociales d'enfants alors que des familles d'accueil sont en attente d'autorisation ?**
- 2) Combien de familles d'accueil sont en attente d'autorisation ? Pour quelles raisons des dossiers sont-ils recalés ?**
- 3) Combien d'enfants se trouvent en situation d'hospitalisation sociale ?**
- 4) Quelle stratégie est prévue pour stimuler le recrutement des familles d'accueil ?**

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.